

La démocratie comme condition préalable à la bonne gouvernance ; la corruption comme piège de la pauvreté.

22 JUILLET 2025

Le besoin viscéral de liberté chez chaque être humain, fondement même de sa dignité et de son humanité, trouve son expression collective dans la démocratie en tant que système politique.

Une autre condition pour vivre dans la dignité est de ne pas être esclave de la pauvreté : pouvoir nourrir, soigner, loger et éduquer sa famille dans la décence.

Cependant, la corruption éhontée des dirigeants dans un trop grand nombre de pays africains empêche cela. La corruption est généralisée parce que ces dirigeants ne sont pas tenus responsables par leur peuple par le biais d'élections crédibles ou de contrôles et contre-poids indépendants qui devraient sanctionner la mauvaise gouvernance. Ils ne sont pas responsables dans le sens où ils ne sont pas tenus de pratiquer une bonne gouvernance économique.

Fati N'zi-Hassane, directrice d'Oxfam en Afrique, souligne à juste titre : « L'Afrique ne manque pas de richesses, celles-ci sont gaspillées par un système truqué qui permet à une petite élite d'amasser des fortunes colossales tout en privant des centaines de millions de personnes des services les plus élémentaires », dénonçant un « échec politique » et avertissant que « les inégalités extrêmes menacent de saper la démocratie ».

Gilles Olakounlé Yabi, fondateur du think tank civique ouest-africain WATHI, souligne également l'importance des « garanties d'un progrès économique et social partagé » comme condition pour que la démocratie soit plus qu'une simple formalité : une véritable démocratie doit offrir à la fois un certain degré de liberté et une prospérité collective, et ce deuxième aspect ne doit pas être négligé.

Une démocratie marquée par de profondes inégalités et déconnectée de la justice sociale ne peut être une véritable démocratie. Qui pourrait croire que, dans le cadre d'élections véritablement libres et équitables, les citoyens continueraient à voter pour des dirigeants qui ne parviennent pas à assurer une prospérité économique généralisée ? Et comment ignorer que, dans les ploutocraties, l'élite économique s'efforce souvent de bloquer les politiques servant l'intérêt général ? Qu'advient-il alors du contrat social ?

En bref, parmi les droits humains qui méritent d'être défendus figure également le droit de vivre dignement de son travail : lutter pour la démocratie, c'est lutter à la fois pour la liberté, c'est-à-dire les droits politiques, et contre la pauvreté, c'est-à-dire contre la corruption et pour un minimum de justice sociale (« les droits inhérents et

inaliénables, parmi lesquels figurent la préservation de la vie et de la liberté, et la poursuite du bonheur »).

Laissons le mot de la fin à Gilles Olakounlé Yabi :

« Le défi aujourd'hui consiste à passer d'une démocratie formelle à des systèmes politiques qui garantissent à la fois les libertés fondamentales et la mise en œuvre de politiques publiques de qualité au profit de la majorité et des générations futures. Les pays d'Afrique de l'Ouest ont un besoin vital de réformes institutionnelles qui augmentent la probabilité que les dirigeants se préoccupent véritablement du bien public et disposent d'institutions solides. (...) Des institutions telles que la Cour des comptes ou le Bureau du vérificateur général (dont le nom varie selon les pays) devraient être les piliers de l'architecture institutionnelle dans les pays où les ressources sont rares et les besoins immenses. Tout le monde le sait : la férocité de la lutte pour le pouvoir en Afrique est étroitement liée à l'accès privilégié et trop souvent incontrôlé des dirigeants aux ressources publiques. »
